



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

**Formateur en Gros Œuvres
(Nombre de postes : 30)**

Profil requis :

- Etre titulaire du diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, en Gros Œuvres, en Génie Civil ou Conducteur de Travaux ou similaire (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 4 années au moins dans le domaine de la construction des bâtiments ;
- Avoir une bonne connaissance de la conception et de la préparation des ouvrages (plans, métré et devis), ainsi que de l'exécution, de la conduite des travaux, et de la coordination des différents corps d'état,
- Etre de nationalité Marocaine ;
- Etre âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à remplir, téléchargeable depuis les sites www.ofppt.ma (volet Ressources Humaines) et www.emploi-public.ma ;
- Lettre de motivation ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copies légalisées des attestations de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- Copie légalisée de la CNI ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence).

Date et lieu de dépôt des candidatures :

Dernier délai de dépôt des candidatures **28 Février 2019** inclus (Tout dossier de candidature reçu après cette date ne sera pas pris en considération) ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse :

OFPPT (Bureau d'ordre)

Intersection de la route B.O N°50 et la route nationale N° 11 Sidi Maârouf – Casablanca.

N.B : Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ou transmis par email ne sera pas pris en considération ;

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite.